

**Le rôle d'EUROJUST dans l'échange de données par
l'intermédiaire des agences dans l'espace de liberté, de sécurité
et de justice de l'Union européenne**

Xavier TRACOL, Conseiller juridique principal à EUROJUST

Résumé :

Je présenterai le cadre juridique applicable, à savoir droits primaire (traité de Lisbonne) et secondaire (décision EUROJUST), et les accords conclus par EUROJUST avec des agences dans l'E.L.S.J. Je concentrerai ensuite ma présentation sur l'échange de données entre EUROJUST et EUROPOL sur le fondement de leur accord de coopération.

Je présenterai également le rôle d'EUROJUST dans l'échange de données dans le cadre des réunions et des centres de coordination, des équipes communes d'enquête ainsi que de la lutte contre la cybercriminalité. En pratique, ma présentation sera essentiellement consacrée au rôle d'EUROJUST dans l'échange des données opérationnelles avec EUROPOL.